

Procès-verbal de la 98^e assemblée générale

tenue le mercredi 16 novembre 2005
à 17h30 au local 2-52-101 au Cégep de Sherbrooke

Ordre du jour tel qu'adopté

1. Nomination à la présidence d'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 octobre 2005 et suites.
5. Négociations.
6. Renouvellement des polices d'assurances 1008 et 1010A & B : assurances maladie, vie et salaire.
7. Divers.
8. Levée de l'assemblée.

1. Nomination à la présidence d'assemblée.

Résolution 98.1 « Il est proposé de nommer Yves Lafond à la présidence de l'assemblée. »
Catherine Ladouceur propose et Richard Vigneux appuie.
Adoptée à l'unanimité.

2. Acceptation des nouveaux membres.

Résolution 98.2 « Il est proposé d'accepter les 2 personnes suivantes comme nouveaux membres du SPECS-CSN :
Mathieu Lavoie et Thierry Côté »
Louis Desmeules propose et Patrick Labrecque appuie.
Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 98.3 « Il est proposé d'adopter l'ordre du jour présenté en inversant les points "5. Renouvellement des polices d'assurances 1008 et 1010A & B : assurances maladie, vie et salaire" et "6. Négociations". »
Nicolas Caron propose et André Fontaine appuie.
Adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 octobre 2005 et suites.

Résolution 98.4 « Il est proposé d'accepter le procès-verbal de la 97^e assemblée générale tenue le 18 octobre 2005 tel que rédigé. »
Mathieu Deschamps propose et Manon Poulin appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Suites au procès-verbal :

- Aucune suite.

5. Négociations.

Catherine Ladouceur rend compte de l'état de la situation aux tables de négociation.

- Il y a eu intensification de la négociation à la table sectorielle, des avancées sont réalisées dans les matières dites périphériques.
- À la table centrale, harmonisation des droits parentaux à la nouvelle loi sur les droits parentaux en vigueur en janvier 2006.
- À partir de cette semaine la tâche sera l'objet des discussions à la table de négociation.
- Des échanges se poursuivent avec le cartel FEC-FAC sur les enjeux à la table de négociation. Le cartel FEC-FAC n'a pas obtenu de mandat de grève.

6. Renouvellement des polices d'assurances 1008 et 1010A & B : assurances maladie, vie et salaire.

Claude Tétreault présente le dossier et les diverses propositions offertes aux membres.

Résolution 98.5 *« Il est proposé d'accepter les conditions de renouvellement des polices 1008 et 1010A & B pour l'année 2006. »*
Claude Tétreault propose et Céline Lemieux appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Résolution 98.6 *« Il est proposé d'accepter l'amélioration suivante concernant les services professionnels en assurance maladie :
remboursement de 30 \$ par traitement au lieu de 25 \$, maximum du
remboursement de 400 \$ par année. »*
Claude Tétreault propose et Céline Lemieux appuie.
Adoptée à la majorité.

Résolution 98.7 *« Il est proposé d'accepter l'amélioration suivante concernant les services professionnels en assurance maladie :
psychiatres, psychanalystes, psychologues et travailleurs sociaux :
remboursement à 50 % des premiers 1400 \$ de frais admissibles et
100 % des 1400 \$ de frais admissibles suivants. Remboursement
maximal de 2100 \$ par année civile, par personne assurée, pour
l'ensemble de ces professionnels, à raison d'une consultation par jour.
Ce maximum s'appliquera également dans le cas de thérapie
conjugale pour les deux conjoints. »*
Claude Tétreault propose et Mathieu Deschamps appuie.
Adoptée à la majorité.

7. Divers.

7.1 Pétition

Une pétition dénonçant le projet de loi 124 sur les services de garde est présentée à l'assemblée.

8 Levée de l'assemblée.

Résolution 98.8 *« Il est proposé de lever l'assemblée. »*
Diane Lafrance propose.
Adoptée à l'unanimité.

Catherine Ladouceur
Présidente du Syndicat

Clermont Olivier
Secrétaire du Syndicat